

Ada 13 Lettre

Numéro 37 | Mars 2020

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales de 2020

Ada 13 rassemble des habitants du 13^e qui aiment leur quartier, s'expriment sur les changements qui les concernent et participent activement à la vie locale. À partir de problèmes concrets portant sur le climat, le logement, la circulation, les espaces verts, et tout ce qui constitue l'urbanisme, notre association propose des solutions collectives à l'échelle de l'arrondissement.

Fort de cette expérience, nous avons adressé aux candidats une liste de questions dont les réponses sont susceptibles d'éclairer la campagne électorale. Nous diffuserons les réponses sur notre blog.

A - Il est de plus en plus difficile de se loger à Paris. Comment pensez-vous lutter à la fois contre l'étalement urbain et une densification excessive ? Plus précisément,

1. Quelles sont vos priorités en matière de logements sociaux et intermédiaires et vos objectifs en matière de répartition entre les différentes catégories ?
2. Êtes-vous favorables à l'encadrement des loyers ?
3. Envisagez-vous de proposer un programme de transformation des bureaux vacants en logements ?
4. Êtes-vous d'accord pour encadrer plus sévèrement les locations de type Airbnb ?
5. Ces dernières années, le 13^e s'est fortement densifié et compte maintenant plus de 25 000 habitants au km². Que comptez-vous faire pour inverser cette tendance ?

B - Comment envisagez-vous l'action de la Ville face aux désordres climatiques et au réchauffement, à la fois pour le limiter et pour s'y adapter ? Plus concrètement,

6. Quelles sont vos propositions pour accélérer la rénovation énergétique des logements ?
7. Avez-vous des propositions pour créer des îlots de fraîcheur dans l'arrondissement, contraindre les copropriétés à protéger les espaces verts privés et les inciter à végétaliser les espaces intérieurs ?
8. Où réaliseriez-vous de nouveaux espaces verts dans le 13^e ?

C - À côté de la démocratie représentative, le besoin de démocratie participative s'exprime avec toujours plus de force. Quelle place tient-elle dans votre programme ? Plus concrètement,

9. Quelles sont vos propositions pour augmenter les compétences du Conseil d'arrondissement ?
10. Comptez-vous encourager les associations à venir présenter leurs projets et leurs questions aux séances du Conseil d'arrondissement grâce au dispositif appelé CICA (art 16 de la loi PML du 31/12/1982) ?
11. Quel rôle attribuez-vous aux Conseils de quartier ?
12. Envisagez-vous de décider un moratoire et d'organiser une consultation des habitants et de leurs associations sur l'avenir de l'Institut George Eastman ?
13. Pensez-vous continuer à recourir aux « appels à projet » et de poursuivre les opérations du type « réinventer Paris » ? (cf. l'éditorial de notre Lettre n°36)
14. Avez-vous des réponses aux propositions des associations membres du Comité Permanent de Concertation de Paris Rive Gauche qui entendent donner un nouveau souffle à la concertation ?

D - Une ville attirante est une ville diverse et sociable. Comment réaliser une ville qui ne fait pas fuir ses habitants ? Plus précisément,

15. Comment voyez-vous la suite de l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » ?
16. Quelles sont vos propositions pour accueillir dignement les personnes sans domicile, en particulier les réfugiés et exilés ?
17. Êtes-vous favorables à la réalisation de locaux à loyers réduits permettant à des artisans, des commerçants de proximité et des petites entreprises de s'implanter dans le 13^e, notamment à Paris Rive Gauche ?
18. Soutenez-vous le projet de créer un marché à Paris Rive Gauche ?
19. Que comptez-vous faire pour entretenir la mémoire du passé industriel de l'arrondissement et garantir la pérennité des ateliers SNCF et RATP, qui sont les derniers établissements industriels du 13^e ?
20. Comment envisagez-vous l'amélioration des relations entre le 13^e et les communes limitrophes, comment faire en sorte que le périphérique ne soit plus une frontière ?
21. Quels doivent être la place et le rôle de Paris dans la Métropole ?



aménager,
bâtir,
créer...

ACTUALITÉ URBAINE

COP 25, le désenchantement ...et après ?

Le changement climatique progresse, hélas ! Quant aux Conférences sur le climat, on peut se contenter d'un bref historique pour montrer qu'elles, par contre, n'avancent pas.

COP 21 à Paris : un accord triomphal mais qui s'avèrera avant tout diplomatique.

COP 22 et 23 : très techniques, mais marquées par la constitution d'un groupe réfractaire de pays émergents qui réclament plus de solidarité de la part des grands pays pollueurs.

COP 24 : le gouvernement polonais invite le monde dans un lieu dédié à la puissante industrie du charbon, un symbole dont se serait bien passé l'évènement, déjà sous l'ombre de Trump.

COP 25 : sauvée in extremis des aléas chiliens par l'Espagne, la grande réunion annuelle tourne en rond pendant 15 jours, pour s'accorder sur un texte dont on ne retient rien, sauf que la COP 26, à Glasgow devrait valider les engagements renforcés des 176 signataires (y compris les USA ?).

Entretemps, le GIEC a lancé un nouveau cri d'alarme sur l'extrême urgence d'un sursaut si l'on veut respecter la limite des 2°C en 2050. Le problème, c'est que le GIEC est déjà pendu à la sonnette d'alarme depuis des lustres. Et les scientifiques français en remettent une couche en précisant qu'on n'a que 10 ans pour sortir de la courbe de +3,2°C, sur laquelle on stagne, avec à la clef la perspective angoissante de +7°C en 2100. Vous avez dit collapsologie !

Ça peut paraître anecdotique, mais il est permis d'abord de s'interroger sur l'empreinte carbone de cette armada de 4 000 participants qui se déplace chaque année sur fond de résultats décevants¹. Greta Thunberg, l'effrontée, qui a donné la leçon aux grands jusqu'à l'ONU, en fait peut-être un peu trop, mais au moins elle est cohérente puisqu'elle a fait le déplacement en voilier...

Deuxièmement, on peut s'interroger sur l'utilité des COP ou pour le moins sur leur format et leur gouvernance, les plus critiques étant les états insulaires qui sont déjà dans la tourmente climatique. Eh bien, en dépit de ce constat pour le moins désabusé une seule conclusion s'impose : il faut

¹ Le bilan carbone des COP est évalué chaque année mais pas forcément publié. Il est paraît-il « compensé », mais il y a beaucoup à dire sur le principe de la compensation carbone. C'est un autre débat.

continuer quel qu'en soit le coût, en carbone et en dollars. Mais, puisque les décisions sont politiques à quoi bon cette armada d'experts ? Il faut rassembler, peut-être moins souvent, les vrais décideurs, munis de vrais mandats et donc capables de montrer au monde qu'on avance. La raison en est simple, c'est le seul moyen de savoir où on en est, et d'agir en conséquence.

D'agir comment, surtout dans l'urgence ? Là, il faut en revenir aux fondamentaux de la lutte contre le changement climatique. Il y a deux voies, l'atténuation (des émissions de GES) et l'adaptation, laquelle peut conduire à la résilience. Or la conclusion, parfaitement iconoclaste, qui s'impose est de privilégier l'adaptation sans attendre. Il suffit de poser le constat suivant, il est brutal : la France émet moins de 2% des émissions mondiales de GES, ce qui signifie que, quoi qu'elle fasse, elle subira les +3°C annoncés pour 2050. Alors, à l'évidence il faut donner la priorité à l'adaptation et se préparer lucidement à l'inéluctable. On peut donner deux exemples sans les développer. S'agissant de l'urbanisme, non seulement il faut construire sans dilapider le foncier, mais ce qui importe c'est l'équilibre ville/nature, y compris dans les centres urbains. L'autre priorité est la gestion de la ressource en eau, en particulier dans l'agriculture quitte à affronter de nouveaux Sivens !

Il ne s'agit pas pour autant de renoncer aux objectifs de réduction des émissions, inscrites dans le Plan Climat National, mais il faut le consolider dans le cadre du futur Paquet Climat promis par la nouvelle gouvernance de la communauté européenne. Ne serait-ce que pour entretenir la confiance avec nos voisins. L'Europe doit rester le meilleur acteur dans la lutte pour le climat.

Dans cet ordre d'idée et pour terminer sur une note plus souriante on peut évoquer l'empreinte carbone du numérique. Elle représente actuellement 4% des émissions nationales. Avec l'essor de la 5G et l'usage effréné de la domotique et du streaming, elle va littéralement exploser. Alors, avis à la génération Z, qui se mobilise pour le climat : le diable est peut-être dans vos écrans !

Quoi qu'il en soit, rendez-vous à la COP 26. À Glasgow, au Royaume uni s'il reste uni...

Emmanuel Leguy ■

Les quartiers du 13^e « prioritaires » de la politique de la Ville

L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a publié il y a quelques mois une évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020. Cette étude a pour objectif de mettre à jour l'état des lieux des quartiers prioritaires parisiens, de remobiliser l'ensemble des partenaires signataires du contrat, d'orienter les interventions sur les problématiques les plus essentielles, et de se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en associant les habitants.

Qu'en est-il pour le treizième ?

Le 13^e arrondissement comprend quatre secteurs prioritaires : ces quartiers rassemblent 38 600 habitants, soit 21 % de la population du 13^e.

- Le secteur Bédier – Boutroux – Oudiné – Chevaleret.
- Le secteur Jeanne d'Arc - Clisson – Nationale.
- Le secteur Kellermann - Paul Bourget.
- Le secteur Villa d'Este – Masséna.

Quels sont les principaux enseignements de cette étude ?

Dans les secteurs Bédier-Oudiné et Clisson-Nationale, (9 000 habitants), les écarts socio-démographiques avec le reste du territoire parisien se sont creusés au cours de la période récente. Composés majoritairement d'habitat social, ces secteurs se caractérisent par une forte présence des foyers fragiles et des difficultés d'insertion professionnelle marquées. 47 % des familles sont monoparentales (contre 29 % à Paris). Un ménage sur cinq est un foyer à bas revenus, une proportion qui stagne sur la période, et qui a même augmenté (+ 2 points entre 2009 et 2014) dans le quartier Oudiné – Chevaleret. Si les ouvriers et les employés restent majoritaires parmi les actifs (45 %), la part des cadres et professions intellectuelles supérieures a progressé en cinq ans (+ 7 points).



Les logements sociaux sont dominants.

Le secteur présente des difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes : 18 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en emploi ni en étude, et ce pourcentage augmente ces dernières années (+ 5,5 points entre 2009 et 2014).



HBM rue Dalloz

En 2014, Pôle Emploi recensait 1 000 demandeurs d'emplois de catégories A, B, et C, dont la moitié depuis plus d'un an (49 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi). Le quartier fait partie des 10 territoires en France retenus pour l'expérimentation « zéro chômeur de longue durée ».

S'agissant du logement, le secteur compte 4 500 résidences principales, occupées essentiellement par des locataires du parc social, à l'exception du quartier Oudiné - Chevaleret où le parc privé est dominant. 27 % des logements sont du parc social à faible loyer, inférieur à 6 € le m² (50 % des logements sociaux dans les quartiers prioritaires Oudiné - Chevaleret).

Les écarts de réussite scolaire sont importants : 260 collégiens et 260 lycéens résident dans le secteur, en majorité scolarisés dans un établissement public (79 % des collégiens et 86 % des lycéens). Le périmètre dispose de deux collèges publics : le collège Camille Claudel (REP) et le collège Thomas Mann (qui accueille des jeunes du parcours sportif ou des jeunes en grandes difficultés d'insertion). Ces deux établissements accueillent une forte proportion d'élèves issus de ménages défavorisés : 45 % des élèves à Camille Claudel, 43 % à Thomas Mann, à comparer aux 14 % pour l'ensemble de Paris. Les retards scolaires sont fréquents : 14 % des élèves de Camille Claudel sont en retard à l'entrée en 6^e (c'est 5 % à Paris), et le taux de réussite au brevet est plus faible dans les deux établissements qu'en moyenne parisienne (81 % et 84 % contre 90 % à Paris).

aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU TREIZIÈME

Le secteur est assez bien doté en équipements publics. Le Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) a renforcé l'offre d'équipements et de services dans le secteur (relocalisation du centre social Toussarego, création de la Maison internationale de séjour et d'une résidence étudiante, démolition et reconstruction de deux résidences sociales). On note aussi la présence de foyers de travailleurs migrants et de centres d'hébergement d'urgence. Si le secteur accueille plusieurs équipements sportifs (stade Boutroux, gymnases Thomas Mann et Marcel Cerdan, rampe de roller au parc Boutroux), ceux-ci sont souvent utilisés par les associations résidentes et offrent très peu de créneaux pour une pratique libre des loisirs. Mais la faible présence de locaux disponibles limite le développement associatif.

Le secteur bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun métro, tramway et bus. Si la quasi-totalité des habitants du secteur se trouvent à moins de 7 minutes à pied d'une station de métro ou de tramway, de nombreuses coupures urbaines existent créant un sentiment d'isolement (Boulevard périphérique, boulevard Masséna).

Les espaces verts sont surtout constitués des pelouses en bas d'immeubles, ainsi que du square Clara Zetkin (ancien square Boutroux) qui a fait l'objet d'une restructuration importante. Certains espaces publics connaissent des phénomènes de regroupements et parfois de dégradations, notamment autour de la cour Chevaleret et de la rue Oudiné. Dans les quartiers Chevaleret et Oudiné, les espaces sont appropriés par les habitants mais parfois détournés, ce qui crée des conflits d'usage (trafic de drogue dans la cour du quartier prioritaire).

L'aménagement de Paris Rive Gauche a entraîné un sentiment de déclasserment dans le secteur, accentué par la topographie quartier du haut/quartier du bas.

Grâce aux votes des habitants du 13^e, les écoles ont été bénéficiaires du budget participatif : la mise en accessibilité du centre d'animation Eugène Oudiné, la rénovation des toilettes et l'installation de trois vidéoprojecteurs interactifs dans l'école Franc Nohain, la rénovation des cantines scolaires des écoles Emile Levassor et 51 Porte d'Ivry.



La cour Cantagrel, lieu de toutes sortes de rendez-vous



Contraste, les nouveaux équipements et le quartier communiquent-ils ?

Deux maisons de santé se sont installées depuis 2016 à Bédier - Boutroux et une troisième est prévue dans le quartier Chevaleret. La thématique de la santé en lien avec la faible présence de médecins est un enjeu important.

Dans un rayon de 300 mètres autour du secteur, on compte une faible densité commerciale : entre 8 et 10 locaux commerciaux pour 1000 habitants, contre 28 en moyenne à Paris. Les commerces implantés au rez-de-chaussée sont concentrés le long de la rue de Patay, du boulevard Masséna et de l'avenue de la Porte d'Ivry.

En résumé : Les indicateurs nous disent qu'il n'y a pas de réduction des écarts socio-démographiques entre le quartier et le territoire parisien. Pire, certains écarts se creusent sur la période récente, en matière d'emploi et d'insertion professionnelle des habitants : baisse du taux d'activité, hausse du nombre de demandeurs d'emploi, notamment âgés de plus de 50 ans et de nationalité étrangère, et hausse du nombre de jeunes en difficulté scolaire et d'insertion professionnelle.

Commentaire d'Ada13 : Nous sommes déçus, mais pas vraiment surpris. La politique de la Ville fait l'objet de beaux discours ministériels, mais les difficultés, loin de s'atténuer, subsistent et parfois s'aggravent. Nous savons que l'équipe de développement local, le Conseil citoyen, et de nombreuses associations ont des idées et des propositions (enseignement, santé, culture...). Nous les soutenons.

Dans notre prochain numéro, nous présenterons les résultats de l'étude pour les autres quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Le comité de rédaction

Françoise Cellier
Pierre Deblock
Brigitte Einhorn
Emmanuel Leguy
Catherine Marin
Martine Rigoir
Françoise Samain

Conception graphique

Julien Chilou

Impression

Graphirel
01 45 81 23 83

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Tél. : 01 45 3519 02
Courriel: ada13@ada13.com
Twitter: @Ada13Paris
Site: www.ada13.com
N° ISSN: 1968-780X

Directeur de la publication :
Pierre Deblock

